

Un nouvel Espace « Bons Plans » Mozaïc M6 pour les moins de 25 ans!

Complètement **relooké** et accessible depuis le site ca-mozaic.com, le nouvel espace dédié au programme d'avantages de la carte Mozaïc M6 vous propose **encore plus de bons plans**, aussi bien pour vos loisirs que pour votre porte-monnaie!

Chaque mois:

- vous bénéficiez de **réductions** sur l'achat de DVD, de musique, livres, jeux, articles de mode, ainsi que sur la restauration rapide, la téléphonie, des séjours linguistiques...
- vous profitez d'une **vente privée** sur les thèmes du High-tech ou de la mode.
- vous retrouvez des conseils pratiques sur la déco, la cuisine, l'argent...

Plein d'astuces pour vous faciliter le quotidien!

Pour bénéficier des avantages Mozaïc M6, rien de plus simple: vous devez avoir moins de 25 ans, être porteur de la Carte Mozaïc* ou Mozaïc M6* et vous identifier sur ce nouvel Espace.

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine. La carte Mozaïc M6 de paiement Mastercard avec contrôle du solde peut être souscrite de 12 à 25 ans. Pour les mineurs, la souscription et le choix des règles d'utilisation sont faits par les représentants légaux. La carte Mozaïc M6 de paiement MasterCard sans contrôle du solde est réservée aux 18-25 ans.

Faux chèques de banque: que faire ?

En raison de la recrudescence des faux chèques de banque, nous vous recommandons la plus grande vigilance. Si vous recevez un chèque de banque en contrepartie de la vente d'un bien, **NE VOUS DESSAISISSEZ PAS** du bien sans avoir préalablement fait **authentifier ce chèque par la banque de l'acheteur**.

Vos envies en un **clin d'œil**

Exemple⁽¹⁾: **48 mensualités de 218,30 €**. Taux Annuel Effectif Global fixe de 5 %, soit un montant total dû de **10478,40 €**.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Vous souhaitez financer votre dernier coup de cœur: un voyage, du matériel high-tech, des objets de déco ou encore des dépenses exceptionnelles...

Pour réaliser tous vos **projets personnels** bénéficiez de notre Prêt à Consommer, avec un taux unique pour répondre à tous vos besoins **jusqu'au 15 septembre:**

- avec un taux de 5 % (TAEG fixe)⁽¹⁾,
- pour un montant de 3000 € à 50000 €,
- sur une durée de 13 à 84 mois.

Aussi n'attendez plus pour concrétiser vos projets!

Rencontrez votre conseiller, réalisez votre simulation sur ca-aquitaine.fr ou contactez le

► **N°Cristal** 0 969 365 615

APPEL NON SURTAXÉ



(1) Pour un prêt personnel de 9500 € d'une durée totale de 48 mois, avec une première échéance à 30 jours. Taux annuel débiteur fixe de 4,889 %. Montant total dû de 10478,40 € dont 978,40 € d'intérêts, sans frais de dossiers, hors assurance facultative. Le coût standard de l'assurance décès invalidité facultative est de 4,75 € par mois et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite). Exemple valable pour les personnes de 18 à 59 ans. Offre valable jusqu'au 15 septembre 2011, réservée aux particuliers, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Prêteur: Crédit Agricole d'Aquitaine. Le contrat ADI est assuré par CNP Assurances, 341737062 RCS par CNP IAM, 383024189 RCS Paris. Vous disposez du droit de vous opposer, sans frais, à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection en écrivant à notre service Client Qualité - Crédit Agricole d'Aquitaine - 304, Boulevard du Président Wilson - 33076 Bordeaux Cedex.



Rendez-vous Retraite

Un petit quizz pour tester vos connaissances!

Depuis le mois de janvier, vous pouvez retrouver chaque mois notre rubrique « **Les rendez-vous retraite** ». Profitez de l'ambiance estivale pour faire le point de manière ludique sur vos connaissances en matière de préparation retraite!

- 1 - Sur quel principe repose le système de retraite Français ?
- 2 - Quel est le régime de retraite des salariés du secteur privé ? Et celui des salariés du secteur public ?
- 3 - Quels sont les 4 paramètres qui rentrent en compte pour calculer votre retraite ?
- 4 - À partir de quel âge le Relevé de Situation Individuelle est-il envoyé et à quel rythme ?

Satisfait de vos réponses ? (solutions au verso)

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller pour un **Entretien Retraite** et à consulter sur notre vitrine ca-aquitaine.fr le module d'information « spécial retraite ».

Dynamisez votre Épargne

Vous voulez **dynamiser votre épargne**, tout en conciliant **performance et sécurité** ?

Avec le **Dépôt à Terme (DAT)** ⁽¹⁾ bénéficiez d'une formule d'épargne qui garantit à la fois le capital investi et le taux de rémunération.

Ce taux, déterminé à l'avance, dépend à la fois du montant et de la durée effective de placement.

Ainsi, dès la souscription, vous connaissez le montant des intérêts, que vous percevrez à l'échéance en fonction du DAT choisi. Vous valorisez votre capital en toute sécurité.

En fonction de vos besoins, de vos projets, vous pouvez souscrire un **DAT de 3 mois ou un DAT de 5 ans** avec un minimum de 5 000 €, c'est vous qui décidez !

BON À SAVOIR

En cas de besoin, et à tout moment, vous pouvez récupérer votre capital. Le taux de rémunération ⁽²⁾ est alors révisé en fonction de la période effective du placement et tel que mentionné au contrat.

(1) Selon taux de rémunération en vigueur

(2) Aucun intérêt n'est versé si le remboursement anticipé intervient avant l'échéance du 1^{er} mois.

Comment assurer vos besoins spécifiques ?

Pour répondre à toutes les situations qui nécessitent une couverture adaptée, le Crédit Agricole élargit sa gamme d'assurances et vous propose, grâce aux Offres Spécifiques de PACIFICA, d'assurer dorénavant :

- les mobil-home
- les voitures
- les véhicules de collection ou les véhicules anciens de plus de 25 ans
- la multirisque immeuble
- la santé de vos chiens et chats

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de tarifs compétitifs... vous aussi ayez le réflexe Crédit Agricole pour protéger vos biens ! Informations et devis gratuit au

N°Cristal 0 969 365 615

APPEL NON SURTAXÉ

Réponses du quizz retraite :

- 1 - Système par répartition. Les pensions versées aux retraités au cours d'une année sont financées par les cotisations payées la même année par les actifs
- 2 - Le régime général pour les salariés du secteur privé et le régime spécial pour les fonctionnaires.
- 3 - La date de naissance, l'âge d'ouverture des droits, la durée de cotisation pour bénéficier du taux plein et l'âge du taux plein
- 4 - À partir de 35 ans puis tous les 5 ans.

Pour des vacances sereines...

Pour être sûr de partir en vacances l'esprit tranquille, faites le point sur vos assurances.

Avec le Crédit Agricole, bénéficiez de solutions assurances qui protégeront, en cas de perte ou de vol, vos moyens de paiement et tous les appareils « nomades » de votre foyer !

Assurez vos moyens de paiement :

Avec le **Compte-Service du Crédit Agricole** ⁽³⁾ bénéficiez d'un bouquet de services pour gérer votre banque au quotidien mais aussi d'une véritable protection de vos moyens de paiement. Essentielle au quotidien, cette couverture peut se révéler indispensable lorsqu'on est loin de chez soi. En cas de perte ou de vol de votre carte et de votre chéquier, l'opposition et le renouvellement sont pris en charge par votre assurance. Si vos papiers officiels (passeport, carte d'identité, permis de conduire...) et vos clés ont disparu en même temps, leur remplacement est pris en charge.

Assurez tous vos mobiles :

Avec l'**Assurance Tous Mobiles** ⁽¹⁾ assurez, en un seul contrat, tous les appareils « nomades » et les accessoires de votre foyer ⁽²⁾ : téléphone portable, appareil photo, ordinateur portable, console de jeux, caméscope, **lecteur DVD portable...** où que vous soyez **en France ou à l'étranger** (ex : dans votre véhicule, votre chambre d'hôtel...)

Pour **8 € par mois**, tous vos appareils mobiles, achetés en France et de moins de 5 ans, sont couverts dès la souscription contre le vol par effraction et le bris accidentel.

Vous souhaitez en savoir plus ? Parlez-en à votre conseiller ou contactez le

N°Cristal 0 969 365 615

APPEL NON SURTAXÉ



(1) Le contrat Assurance Tous Mobiles est proposé par Pacifica. Les événements garantis et les conditions générales sont indiqués au contrat. Sont garantis les appareils utilisés en dehors d'une activité professionnelle et commerciale. 8 € tarif en vigueur au 1^{er} juillet 2011.

(2) Souscripteur, conjoint et enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge.

(3) Sous réserve de l'étude et de l'acceptation de votre dossier. Les événements garantis et les conditions générales sont indiqués au contrat. Assurances proposées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), 65 rue de la Boétie 75008 Paris - SIREN 784-338 527.

Vos comptes sur Smartphone

Depuis votre lieu de vacances, **consultez et gérez vos comptes bancaires en direct sur votre téléphone mobile* ou sur votre Smartphone**, 24h sur 24 et 7j sur 7.

Avec **m.ca-aquitaine.fr** c'est facile !

Du bout des doigts, accédez de façon très simple à vos comptes :

- consultez le **détail de vos opérations** et celui de **vos achats par carte bancaire**,
- réalisez des **virements** de compte à compte, entre vos comptes et les comptes que vous avez autorisés en tant que bénéficiaires,

- utilisez la **fonction SOS** pour obtenir les numéros d'urgence en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement ou encore en cas de sinistre assurance.

Vous pouvez également consulter vos comptes grâce à l'**application iPhone « Mon budget »**. Cette application vous permet de gérer votre budget grâce à un véritable tableau interactif qui allie les fonctionnalités de la banque en ligne à celle d'un logiciel de gestion budgétaire !

* L'utilisation de ce service gratuit (hors frais de communication et d'abonnement variables selon votre opérateur téléphonique) suppose de détenir un téléphone compatible.

Éditeur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 491 - Siège social : 304, bd du Président Wilson - 33076 Bordeaux Cedex - RCS Bordeaux 434 651 246

Les contrats d'assurance habitation, automobile et protection juridique sont proposés par PACIFICA, la compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole S.A. Entreprise régie par le code des assurances. S.A. au capital de 227 443 500 €. Siège social : 8-10 Bd de Vaugirard - 75724 Paris cedex. 352358865 RCS Paris.

Les contrats d'assurance vie et de prévoyance sont proposés par PREDICA, la filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 915 874 005 euros. Siège social : 50/56, rue de la Procession - 75015 Paris - 334 028 123. R.C.S Paris (85B13251).

Crédit Agricole Aquitaine Agence Immobilière, C.A.A.A.I. : Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 009 250 €, dont le siège social est situé 304, Boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux. RCS Bordeaux 492 498 746, Carte professionnelle n°33063-2520 délivrée par la Préfecture de la Gironde, portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « gestion immobilière », garantie par la Caisse de Garantie CAMCA - 65, rue de la Boétie 75008 Paris.

Crédit Agricole Aquitaine Immobilier C.A.A.I. : Société par actions simplifiée unipersonnelle, spécialisée en opérations ou transactions sur immeubles, droits immobiliers ou fonds de commerce. Siège social : 304, Boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux. RCS Bordeaux 481 331 296. Carte professionnelle n° 33063-2260 sans perception de fonds, effets ou valeurs. Imprimeur : Imp. Laplante, Parc d'Activités Méridisud, 3 Imp. J. Hetzel, 33700 Mérignac.